

## L'ESSENTIEL

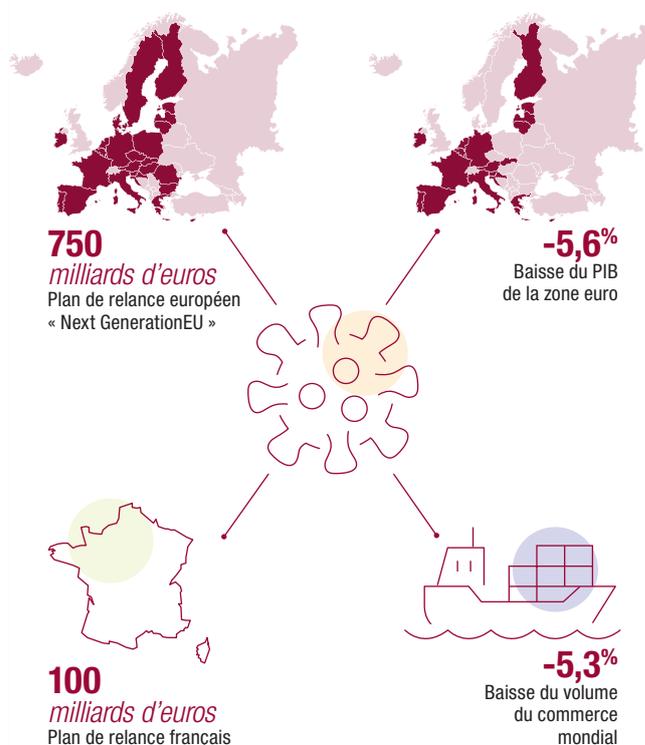
La pandémie du Covid-19, qui a débuté en Chine fin 2019, a engendré une crise économique mondiale. En effet, pour enrayer la propagation du virus, un grand nombre de pays ont dû prendre en urgence des mesures de confinement des populations. Ces limitations des déplacements ont entraîné un ralentissement brutal et très fort de l'activité économique, les entreprises ne

pouvant plus fonctionner normalement sans personnel. Cette crise économique est inédite par son ampleur et sa vitesse de diffusion à l'échelle planétaire. Elle a combiné un choc d'offre, car les entreprises s'arrêtent, ou tournent au ralenti, et un choc de demande, car la consommation diminue en raison de la fermeture des réseaux de distribution.

## UN PEU D'HISTOIRE

- **Décembre 2019** Premier cas de maladie à Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) appelée maladie à Coronavirus 19 à Wuhan en Chine.
- **24 février 2020** Premières mesures sanitaires en Europe (Italie).
- **11 mars 2020** La maladie à Covid-19 est déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).
- **17 mars 2020** Début de la période de confinement en France et dans différents pays.
- **18 mars 2020** Lancement par la BCE du programme d'achat d'urgence de titres (PEPP).
- **20 mars 2020** Suspension du Pacte de stabilité budgétaire et de croissance par l'Union européenne.
- **11 mai 2020** Fin du confinement en France. Deux autres confinements moins stricts et au moindre impact économique, suivront.
- **4 juin 2020** La BCE prolonge son programme d'aide d'urgence face à la pandémie.
- **21 juillet 2020** Adoption par le Conseil européen du plan NextGenerationEU de l'Union européenne d'un montant de 750 milliards d'euros.
- **Mars 2022** Fin des rachats nets de titres du PEPP.
- **Avril 2024** Fin de la suspension du Pacte de stabilité.

## QUELQUES CHIFFRES



## COMPRENDRE

### Le choc d'offre

Cette crise s'est d'abord caractérisée par un choc d'offre parce qu'une grande partie des travailleurs est confinée. Par exemple, des chantiers sont arrêtés car les ouvriers ne peuvent plus y travailler. De plus, les entreprises ne peuvent s'approvisionner normalement car les marchandises nécessaires pour produire, venant de fournisseurs étrangers ou même nationaux, ne sont plus acheminées. Cette rupture des chaînes de production entraîne une baisse de l'offre. Dans les services, les fermetures au public entraînent également une baisse de la fourniture de services.

### Le choc de demande

Immédiatement, les consommateurs confinés ne peuvent plus consommer sauf à distance ou pour des produits de première nécessité ce qui a réduit très fortement la consommation pendant les périodes de confinement. La demande en services s'effondre (transport, restauration, hôtellerie, etc.)

Par ailleurs, un certain nombre de travailleurs, mis au chômage complet ou partiel ou devant cesser leur activité pour les indépendants, voient leurs ressources diminuer fortement. Face à l'incertitude concernant l'avenir, les ménages sont également moins enclins à consommer.

Enfin, en raison de la chute des marchés boursiers les ménages craignent pour leur épargne et les entreprises pour leurs placements. Chacun préfère donc attendre avant d'investir ou de consommer.

### Les réponses

Face à ces chocs, les gouvernements européens et la Banque centrale européenne ont pris différentes mesures visant à soutenir l'économie et le système bancaire. Des mesures équivalentes ont été également prises dans le reste du monde frappé par des mesures de confinement plus ou moins restrictives.

#### Les mesures nationales

Une des priorités est d'éviter que les entreprises fassent faillite, car remettre en place leurs moyens de production (capital, outils, travail et savoir-faire) serait long et coûteux et les conséquences sociales lourdes. En France, une réponse immédiate a été la mise en place du 23 mars 2020 au 30 juin 2022, de plus de 140 milliards d'euros de prêts garantis aux entreprises leur permettant de disposer de liquidités pour poursuivre leur activité.

Ces mesures sont accompagnées d'aides aux entreprises comme le financement du chômage partiel, le report des impôts et des charges, etc., destinées à leur permettre de payer les salaires de leurs employés et ainsi d'assurer des revenus aux ménages. En parallèle, des mesures ciblées de soutien des revenus des ménages les plus modestes ont été prises.

Du fait de la crise, les recettes publiques fléchissent et les dépenses augmentent fortement. En France, les dépenses publiques augmentent de 100 milliards d'euros en 2020 et le déficit budgétaire atteint 8,9 % du PIB.

#### Les mesures européennes

L'Union européenne accompagne les mesures nationales par différents dispositifs : prêts de la Banque européenne d'investissement aux PME de 200 milliards d'euros, financement du chômage partiel mis en œuvre dans différents pays avec une enveloppe de 100 milliards d'euros, et mise en place d'un plan commun d'emprunts de 750 milliards « NextGenerationEU » destiné à financer des investissements dans des secteurs prioritaires pour relancer l'économie.

Surtout, le Pacte de stabilité qui limite les déficits publics est suspendu de 2020 à 2024.

#### Les mesures de politique monétaire

Pour lutter contre les effets de la crise du Covid-19, la BCE a mis en place différentes mesures de politique monétaire. Ces mesures visent à fournir des liquidités au système bancaire, aux entreprises et aux ménages et à baisser leurs coûts de refinancement pour soutenir l'activité économique.

Elle a notamment adopté un programme temporaire d'achats de titres, le *pandemic emergency purchase* (PEPP), d'un montant de 750 milliards d'euros qui s'ajoute aux programmes déjà en place pouvant aller jusqu'à un montant de 1850 milliards d'euros. Il vise à soutenir l'économie européenne en achetant des titres sur les marchés et à fournir des liquidités au système bancaire. Le programme est lancé en mars 2020, les achats nets du PEPP sont stoppés à partir de fin mars 2022, avec un réinvestissement des remboursements jusqu'à fin 2024.

Dans le même temps, la BCE utilise les opérations de refinancement à long terme existantes (*targeted long-term refinancing operations*, TLTRO) qui visent à fournir des liquidités à long terme aux banques à un coût avantageux en proposant des prêts à des taux très favorables. Ce dispositif a été complété par des opérations spécifiques à la crise (PELTRO, *pandemic emergency long-term refinancing operations*), étalées entre mai 2020 et décembre 2021. Des fonds ont ainsi été prêtés au système bancaire à des taux très avantageux du 20 mai 2020 au 26 janvier 2023, en contrepartie d'actifs déposés en garantie et sous condition de continuer à prêter aux entreprises et aux ménages.

En plus de ces opérations ciblées, la BCE a maintenu les taux directeurs à un niveau historiquement bas, et veillé à préserver la stabilité financière en favorisant la coopération avec les autres banques centrales (via la réactivation de lignes de swaps par exemple).

## Les conséquences

La conjonction de dépenses empêchées lors de la crise Covid-19 et de revenus globalement préservés (mesures de soutien, mise en place de l'activité partielle...) a abouti à l'émergence d'un surplus d'épargne financière important (évalué par la Banque de France fin 2021 à + 169 milliards d'euros et correspondant pour une large part à des placements en dépôts bancaires) ce qui a permis un rebond de la croissance de 6,9 % en 2021. Dans le même temps, les mesures de soutien de l'activité ont contribué à un creusement des déficits publics. En 3 ans, de fin 2019 à fin 2022, l'endettement des administrations publiques françaises au sens du traité de Maastricht passe de 98,2 % à 114 % du PIB au sens d'Eurostat.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### À lire

- [L'économie française en 2020](#), Insee, 2021
- [Le Plan de relance Next Generation EU](#), Toute l'Europe.eu, 2022
- [Le programme d'achats d'urgence face à la pandémie \(PEPP\)](#), BCE, 2021
- [La crise économique liée au Covid-19](#), La Finance pour tous, 2021

### À voir

- [La crise du Covid-19](#), vidéo Citéco, 2022